

DECLARATION DU CENADEP EN RAPPORT AVEC LA SITUATION POLITIQUE, ECONOMIQUE, SOCIALE ET SECURITAIRE EN RDC

Le Centre National d'Appui au Développement et à la Participation Populaire, CENADEP en sigle, ONG congolaise engagée dans la lutte pour la promotion des droits économiques et sociaux des populations urbaines et rurales, suit avec un grand intérêt l'évolution de la situation politique, économique, sociale et sécuritaire qui prévaut dans le pays depuis le début de l'année 2017.

De son analyse de la situation, il se dégage les faits suivants qui nécessitent une attention particulière:

1. Sur le plan politique:

- Un très grand retard incompréhensible dans la mise en œuvre de l'Accord dit de la Saint Sylvestre, obtenu sous l'égide des évêques de la CENCO, entre les signataires de l' Accord de 18 Octobre 2016 de la Cité de l'OUA et les non signataires dudit Accord réunis au sein du *Rassemblement des Forces politiques et sociales*;
- Un manque de consensus entre les parties prenantes à l'Accord de la Saint Sylvestre sur la procédure de désignation d'un Premier Ministre issu du *Rassemblement*.
- Les défis suscités par la disparition brutale, le 1^{er} février 2017 à Bruxelles, de Monsieur Etienne Tshisekedi Wa Mulumba, Président de l'UDPS et du Comité des sages du Rassemblement, notamment en ce qui concerne l'organisation de ses funérailles à Kinshasa d'une part ; et son remplacement au niveau du *Rassemblement*, d'autre part.
- Des doutes sérieux quant à l'organisation des élections d'ici la fin de l'année 2017, suscités par la déclaration du Vice-Premier Ministre et Ministre du Budget relative au manque de moyens financiers en rapport avec le budget de la Commission Electorale Nationale Indépendante. Notons cependant les bonnes annonces de la CENI sur l'évolution des opérations de la révision du fichier électoral, notamment l'enrôlement des électeurs dans les provinces dont le nombre actuel a franchi le cap de 15 millions.
- Le fonctionnement du pays sous le régime de crédits provisoires, faute d'un budget voté par l'Assemblée Nationale.

2. Sur le plan économique :

- La dépréciation continue du Francs congolais face aux devises étrangères avec quelques conséquences immédiates : augmentation des prix des biens de première nécessité, mouvements de grèves des enseignants, etc.

- La diminution des réserves en devises de la Banque Centrale du Congo au point de ne représenter que moins de 3 semaines d'importation.
- La revue à la hausse du prix de carburant à la pompe qui implique l'augmentation des prix de transport en commun ; ce qui aura un impact négatif sur le coût de plusieurs biens et services.
- La méfiance grandissante de la population vis-à-vis des banques et des Coopératives d'Epargne et des Crédits suite aux dysfonctionnements qu'elles éprouvent et entraînant des difficultés pour leurs clients à retirer leur argent quand ils le souhaitent.
- La multiplication et l'augmentation des taxes fragilisent certaines entreprises, même la Bralima, qui ferme progressivement les usines, engendrant ainsi des suppressions d'emplois.
- La psychose persistante au sein de la population provoquée par l'injection de faux billets de francs congolais à valeur faciale élevée (5.000 ; 10.000 et 20.000 FC) malgré les annonces de la Banque Centrale tentant de rassurer la population.

3. Sur le plan social et sécuritaire:

- La multiplication des foyers de tensions dans plusieurs villes et villages (Kananga : phénomène KAMWANA N'SAPU, Kinshasa et Kimpese: phénomène Bundu dia Kongo, Tanganyika : Conflits pygmées-bantous ; Rutshuru : Conflit Hutu-Nande et Infiltration des éléments du M23, Beni : poursuite des tueries par des groupes armés ADF....). Ces conflits entraînent des déplacements massifs des populations, l'abandon des champs, le non-enrôlement de certains électeurs, la déscolarisation des enfants, etc.
- La résurgence du banditisme urbain communément appelé "Kuluna" à Kinshasa et dans les grandes villes.
- La profanation des lieux des cultes et autres édifices catholiques à Kinshasa au Tanganyika et au Haut-Katanga par des personnes non identifiées faisant planer l'inquiétude de l'intolérance religieuse.
- Les inondations entraînant des nombreux dégâts matériels et des pertes en vies humaines principalement à Kinshasa, Boma et Bukavu, mettant en exergue l'état de délabrement avancé des infrastructures d'assainissement ainsi que la faiblesse ou l'inexistence des mécanismes publics de gestion des catastrophes naturelles.
- La grogne des enseignants du Sud-Kivu relative à la retenue à la source de la cotisation à la Mutuelle de santé des Enseignants sans bénéficier des services attendus et à la perte d'environ 25% de leur pouvoir d'achat suite à la fluctuation continue de la monnaie nationale.
- L'accumulation des immondices dans les rues de Kinshasa, et surtout au marché Central, posant un vrai problème de santé publique.

De ce qui précède, le CENADEP en appelle :

1. Au Chef de l'Etat, en sa qualité de Garant de la Nation, de :

- S'impliquer activement à faciliter la mise en œuvre effective de l'Accord global et inclusif du Centre Interdiocésain de Kinshasa et le respect des échéances convenues;
- Tout mettre en œuvre pour rétablir la paix et maintenir l'ordre public dans toutes les zones où persistent les conflits armés, les foyers de tension et des multiples violations des droits de l'homme.

2. Au Gouvernement, de :

- Poursuivre les initiatives de pacification, de réconciliation et de cohabitation pacifiques entre les communautés ;
- Régler de manière urgente l'évacuation des immondices, la réparation et l'entretien de la voirie urbaine, et l'assistance aux indigents et mendiants qui envahissent les artères principales à la recherche de la survie;
- Tout mettre en œuvre pour identifier les vrais auteurs des actes de vandalisme des édifices catholiques et les traduire en justice.

3. Aux Acteurs politiques, de :

- Prendre en considération la gravité de la misère sociale qui s'accroît chaque jour et privilégier l'intérêt supérieur de la nation en concluant le plus vite les arrangements particuliers de l'Accord de la Saint Sylvestre ;
- Faire montre d'élégance politique réciproque et éviter des discours xénophobes, séparatistes et confusionnistes.

4. Aux Organisations de la société civile, de:

- Renforce la convergence des initiatives citoyennes de suivi et d'accompagnement de la mise en œuvre de l'Accord politique Global et inclusif, notamment par le soutien à la feuille de route nationale de la société civile proposée par l'Observatoire de la Société civile pour le Suivi du Dialogue.

5. Aux Partenaires de la Coopération bilatérale et multilatérale, de:

- Accompagner et appuyer le Peuple congolais et son gouvernement dans la quête de la paix, de la stabilité, de démocratie et de bonne gouvernance ;
- Soutenir par les moyens diplomatiques, politiques et financiers le travail de la société civile congolaise aussi bien en provinces qu'au niveau national.

Fait à Kinshasa, le 01 mars 2017

Danny SINGOMA KABAGAMBE

Directeur Général

